

Annonce – de 3 mois

Enregistrer l'annonce

- soit sur www.anniviers.org \ Administration générale \ Bureau des étrangers-annonce (90 jours par année civile) : annonce en ligne
- ou soit sur Google \ taper « procédure d'annonce Valais » + Annonce en ligne

Attendre le courriel de la Commune, confirmant la réception de l'attestation d'annonce de moins de trois mois

Les documents suivants seront demandés

- déclaration d'arrivée
- copie du contrat de travail
- copie d'une pièce d'identité
- attestation de la caisse maladie obligatoirement Suisse pour tous sauf :

 **Pour l'Italie** : fournir une copie recto-verso de la carte italienne d'assurance maladie « Tessera Sanitaria » et copie de la carte européenne d'assurance maladie.

- s'acquitter de frs 25.-